

V

(Avis)

PROCÉDURES JURIDICTIONNELLES

COUR DE JUSTICE

Arrêt de la Cour (troisième chambre) du 15 octobre 2009 (demande de décision préjudicielle du Finanzgericht Baden-Württemberg — Allemagne) — Grundstücksgemeinschaft Busley et Cibrian Fernandez/Finanzamt Stuttgart-Körperschaften

(Affaire C-35/08) ⁽¹⁾

(Libre circulation des capitaux — Biens immeubles — Impôt sur le revenu — Déductibilité des pertes locatives des revenus imposables d'un assujetti — Application d'un amortissement dégressif sur les coûts d'acquisition ou de construction — Traitement fiscal plus favorable réservé aux seuls biens immeubles situés sur le territoire national)

(2009/C 297/03)

Langue de procédure: l'allemand

Juridiction de renvoi

Finanzgericht Baden-Württemberg

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Grundstücksgemeinschaft Busley et Cibrian Fernandez

Partie défenderesse: Finanzamt Stuttgart-Körperschaften

Objet

Demande de décision préjudicielle — Finanzgericht Baden-Württemberg — Interprétation des art. 18 et 56, du traité CE — Réglementation nationale en matière d'impôt sur le revenu limitant la déductibilité des pertes résultant de la location de biens immobiliers aux seules pertes relatives à des biens situés sur le territoire national et réservant à ces seuls biens l'application d'un régime d'amortissement pour dépréciation plus favorable.

Dispositif

L'article 56 CE s'oppose à la législation d'un État membre relative à l'impôt sur le revenu qui subordonne le droit des personnes physiques

résidentes et intégralement assujetties à l'impôt de bénéficiaire tant de la déduction de la base imposable des pertes provenant de la location et de l'affermage d'un bien immeuble dans l'année de la survenance de celles-ci que de l'application d'un amortissement dégressif dans le cadre de la détermination des recettes provenant d'un tel bien à la condition que ce dernier soit situé sur le territoire de cet État membre.

⁽¹⁾ JO C 92 du 12.04.2008

Arrêt de la Cour (quatrième chambre) du 15 octobre 2009 (demande de décision préjudicielle de la Cour de cassation — Luxembourg) — Audiolux SA, BIP Investment Partners SA, Jean-Paul Felten, Joseph Weyland, Luxiprivilège SA, Foyer SA, Investas ASBL, Claudie Stein-Lambert, Christiane Worre-Lambert, Baron Antoine De Schorlemer, Jacques Funck, Jean Petitdidier/Groupe Bruxelles Lambert SA (GBL), RTL Group, Juan Abello Gallo, Didier Bellens, André Desmarais, Gérald Frère, Jocelyn Lefebvre, Onno Ruding, Gilles Samyn, Martin Taylor, Bertelsmann AG, Siegfried Luther, Thomas Middelhoff, Ewald Wagenbach, Rolf Schmidt-Holz, Erich Schumann, WAZ Finanzierungs-GmbH, Westdeutsche Allgemeine Zeitungsverlagsgesellschaft E. Brost & J. Funke GmbH & Co (WAZ)

(Affaire C-101/08) ⁽¹⁾

(Directives 77/91/CEE, 79/279/CEE et 2004/25/CE — Principe général du droit communautaire de protection des actionnaires minoritaires — Inexistence — Droit des sociétés — Prise de contrôle — Offre obligatoire — Recommandation 77/534/CEE — Code de conduite)

(2009/C 297/04)

Langue de procédure: le français

Juridiction de renvoi

Cour de cassation